



Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°75

Sommaire : Hors classe, Appel candidature, Mouvement, Temps partiel, 1er mai, Manif nationale, Nuit des écoles, Publications retraite, AESH, défiscalisation, retraites



Une dotation en hausse pour 2019 : 483 possibilités pour l'académie contre 418 l'an dernier !

Conformément aux engagements pris par le ministère, le ratio pro/pro des PE passe nationalement de 13,2 % en 2018 à 15,1 % en 2019, soit une augmentation du nombre de promu-es de 1 945. Ce ratio passera à 17% en 2020, il sera alors identique à celui du second degré.

Contrairement à la campagne menée par un syndicat qui prévoyait une baisse du nombre de promu-es, les engagements du ministère négociés avec le SNUipp-FSU dans le cadre des discussion sur PPCR ont été tenus. Le nombre de promu-es à la HC aura augmenté

de 315 en 2017, de 1 945 en 2018 et devrait progresser d'environ 1 850 en 2020 (sous réserve de l'évolution du nombre de promouvables).

Par ailleurs dans le cadre des discussions préalables à la publication de la note de service "hors classe", Le SNUipp-FSU a obtenu :

- que **la situation des personnels en fin de carrière fasse l'objet d'une attention particulière** (situation des ex instits partant prochainement à la retraite) ;
- que **les critères de départage soient décidés en CAPD.**

Cela pourrait permettre que l'AGS soit le premier critère de départage à barème égal.

Nous continuons à revendiquer la prise en compte de l'ags totale comme premier élément de barème.

AVIS des IEN seront formulés via l'application i-Prof, du 8 au 26 avril 2019. Vous pourrez alors consulter cet avis sur I-PROF à ces dates.

Fiche syndicale de suivi et notre dossier [ici](#)

**Appel
à candidature**



Appels à candidatures / 2 postes

Fiche-s de candidature par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et, simultanément à la Division du personnel (DSDEN 06 Dipe 2 - à l'adresse suivante : ia06-dipe2@ac-nice.fr) **avant le 3 mai 2019 midi**

**** Recrutement poste à profil de**

« Conseiller Pédagogique dans la circonscription de Nice 6 »

**** Recrutement poste à profil**

« Enseignant(e) en classe relais au collège Saint Dalmas de Tende

Nomination à titre définitif.

[COPIE-S au SNUipp-FSU pour suivi](#)

Tout est [iCi](#)



A ce jour toujours, impossibilité pour les services de l'IA d'éditer les accusés de réception du fait du logiciel ministériel.

Encore un dysfonctionnement du logiciel : une partie du module qui permet de les éditer n'a pas encore été livrée et ne le sera pas avant les 23 et 25 avril.

1409 participant-es cette année

Dans cette période qui s'annonce à nouveau difficile vous pourrez compter sur l'engagement maximal des élu-es du SNUipp-FSU à vos côtés.

Les groupes de travail devant vérifier les barèmes et accusés de réception sont aussi décalés... A suivre pour les dates.

Les élu-es du SNUipp-FSU vous tiendront au courant et restent vigilant-es sur la suite des opérations.

Continuez à nous adresser, si ce n'est déjà fait, la fiche de suivi syndical

Lire la suite [ICI](#)



TEMPS PARTIEL / Entretiens

Les 1ers entretiens "temps partiel sur autorisation" ont eu lieu hier ou ce jour

Sont concerné-es les collègue-s qui n'ont pas participé au mouvement

Lire la suite, les conseils du SNUipp-FSU [ici](#)

Le SNUipp-FSU proposera des modèles de recours en CAPD en cas de refus de l'IA.

D'autres entretiens seront organisés pour les collègue-s ayant participé au mouvement (et ce donc, une fois les résultats connus)



1er mai 2019, ensemble, résolu-es et engagé-es !

Le 1er mai est une journée d'action et de mobilisation internationale pour les droits des travailleur-se-s, le progrès social, la paix et la solidarité.

Dans la continuité des nombreuses luttes menées, il s'agit de poursuivre et amplifier les batailles pour que les urgences sociales et climatiques soient enfin prises en compte par le gouvernement et le patronat.

Lire la suite

Départ 10h30 devant la gare. Défilé jusqu'à la place Garibaldi.



Le SNUipp-FSU et la FSU appellent à une manifestation nationale à Paris samedi 18 mai 2019 rassemblant largement enseignant-es, parents, élu-es, citoyen-nes pour défendre l'école de la république et la fonction publique.

Dans le prolongement des actions qui ont cours depuis plusieurs semaines contre le projet de loi Blanquer et contre le projet de loi Dussopt dit de "transformation de la fonction publique", montons tous à Paris pour nous faire entendre d'un ministre et d'un pouvoir exécutif qui veulent passer en force.

Une manifestation nationale a un enjeu symbolique fort et devra être d'une ampleur déterminante pour faire reculer le ministre et l'obliger à abandonner son projet de loi.

La participation de l'ensemble des départements, avec un maximum d'enseignant-es, de parents, d'élu-es et de citoyen-nes doit donc être la plus massive possible.



Si vous comptez participer à la manifestation du samedi 18 mai 2019 à Paris et souhaitez réserver une place dans le transport collectif (Train ou avion) organisé par le SNUipp-FSU 06, contactez nous snu06@snuipp.fr



Afin de financer le déplacement à Paris le SNUipp-FSU lance une cagnotte solidaire. Vous pouvez souscrire à la hauteur du possible pour vous.

La Cagnotte est [ici](#)



Avant la grève du 9 mai et la manifestation nationale du 18 mai,

Nuit des écoles dans les Alpes-Maritimes le Vendredi 26 avril

le SNUipp-FSU met à disposition des écoles du matériel d'informations pour organiser une nuit des écoles, **vendredi 26 avril** : des initiatives sont programmées à Vallauris, Mouans Sartoux, Grasse, à Vence. Continuez !!

Tenez nous au courant de vos initiatives !



Publication Retraite [ici](#)



Guide pratique contractuels non enseignants ici



Heures supplémentaires défiscalisation et réduction de cotisation

Suite aux annonces du président de la République, le parlement a adopté la loi n°2018-1213 du 24 décembre 2018 portant mesures d'urgence économique et sociale.

Dans ce nouveau cadre, les enseignants sont concernés, le décret est paru le 25 février 2019.

Texte : Décret n°2019-133 du 25 février 2019

Lire ICI



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite: <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'AGE : ATTENTION !

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice - Tél :
04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos